

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Novembre 2022

Participation à la consultation citoyenne sur le Plan Climat Air Energie Territorial de Mulhouse Alsace Agglomération

Le groupe de travail du Conseil de Développement de m2A « Devenons acteurs de la sobriété énergétique » s'est constitué en décembre 2021. Il a lu de nombreux documents et a adopté une définition commune de la sobriété énergétique. Le groupe a organisé le 27 septembre 2022 une rencontre débat sur la sobriété énergétique avec Barbara Nicoloso (auteure du « Petit traité de sobriété énergétique », 2021) suivie le lendemain d'un atelier sur la Frise des transitions.

Ces actions ont amené le groupe de travail à prendre connaissance du Plan Climat Air Energie Territorial de Mulhouse Alsace Agglomération (PCAET). Après lecture du document et discussions, le groupe de travail a souhaité apporter sa contribution et participer à la consultation en formulant plusieurs propositions, présentées ci-dessous.

Des choix collectifs et l'élaboration d'actions publiques planifiées et décidées en concertation avec la population.

Le scénario NégaWatt, évoqué dans le PCAET (1.3. Axe 3 -p 220) rappelle que la transition énergétique comporte 3 étapes : la sobriété, l'efficacité et le déploiement des énergies renouvelables.

Mais contrairement à ce qu'on peut y lire, la sobriété énergétique ne se réduit pas « aux éco-gestes », ni même à une évolution des pratiques des individus. Elle implique des choix collectifs, ainsi que l'élaboration d'actions publiques planifiées, décidées en concertation avec la population.

Des changements profonds nécessaires

Bien-sûr, la sobriété énergétique s'avère incontournable pour faire face à la tension née du renchérissement de l'énergie. Mais si nous voulons parvenir à abaisser significativement les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, il est également indispensable, de réduire fortement la consommation de toutes les énergies et de se passer totalement des énergies fossiles, ce qui implique des changements profonds.

Dans le PCAET, la réduction des consommations est bien mentionnée mais la sobriété énergétique est trop rarement nommée explicitement et surtout, elle n'est pas présentée dans toute sa complexité et ses multiples dimensions : sobriété d'usage, structurelle,



organisationnelle, planifiée, collaborative, dimensionnelle. Son impact n'est pas clairement mis en avant alors qu'elle est l'une des composantes majeure et un levier indispensable de la transition énergétique.

Le profond changement de société qu'elle demande sur le plan des normes, des usages, des habitudes, des consommations et des modèles individuels et collectifs mais aussi des structures et des choix de politique publique devrait être davantage développé :

- **les déplacements :**
 - o voies séparées et sécurisées et plus nombreuses pour les vélos,
 - o mesures d'incitation pour les transports collectifs,
 - o limitation de vitesse :
 - à 30 km/h dans les communes,
 - 80 km/h sur les départementales,
 - 90 km/h sur l'autoroute A36 de contournement de Mulhouse,
 - 70 km/h sur les voies rapides,
 - 110 km/h sur les autoroutes A36 et A35.
 - o et déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques ;
- **l'éclairage :**
 - o réduction de l'éclairage dans les bâtiments et les habitations,
 - o réduction de l'éclairage public (moins de lampadaires) notamment nocturne (extinction de 22 ou 23 h à 5 ou 6h) dans les communes,
 - o extinction (voire suppression) des grands écrans publicitaires (conformément à la loi publicité) et municipaux.
- **le chauffage :** accompagnement technique des communes dans la maîtrise de la consommation énergétique pour le chauffage : amélioration de la régulation et diminution de la température dans tous les bâtiments, optimisation de l'occupation des salles dans les bâtiments mais surtout réglage, équilibrage, etc.
- **l'alimentation :**
 - o réduction des déchets et du régime carné et proposition de repas sans viande 1 à 2 fois par semaine dans les cantines,
 - o programmes pédagogiques pour une alimentation sobre, locale et réduite en viande ;
- le développement de cultures maraichères pour la **consommation locale et bio** ;
- **le choix des achats** en fonction de leur réparabilité et l'organisation du partage des usages pour la population et entre communes ;
- la mise en place de **mesures de soutien et d'accompagnement des populations défavorisées ou précarisées** qui sont les premières victimes tant du renchérissement du coût de l'énergie que des effets du réchauffement climatique.

Accompagner aux changements

Un accompagnement peut permettre d'engager tous les citoyens ainsi que les acteurs socio-économiques et les collectivités (élus et agents) dans la prise de conscience de l'importance de chacun de leurs gestes, de leurs choix et de leurs décisions pour réduire leur consommation énergétique.

C'est pourquoi le PCAET doit prévoir l'organisation de réunions, de dispositifs d'accompagnement pédagogiques et de formations techniques des agents et des citoyens, d'actions et d'événements qui permettent dès l'école, à tous les âges et à tous les niveaux, d'une part d'adopter de nouvelles habitudes dans la vie quotidienne et professionnelle, mais aussi de comprendre et d'adhérer aux mesures collectives d'une nouvelle politique locale de sobriété.

Pour réussir, l'acceptabilité des politiques de sobriété (ZFE par ex) doit être pensée.



Conditionner toute décision à l'obligation d'une étude et d'une analyse de leur soutenabilité

Enfin, le groupe de travail « Devenons acteurs de la sobriété énergétique » propose qu'au sein de m2A **toute décision d'investissements, de dépenses, de travaux et tout projet d'aménagement, de déplacement, d'organisation d'un événement, de communication ou de gestion soient conditionnés à l'obligation d'une étude et d'une analyse de leur soutenabilité, c'est-à-dire de leur sobriété énergétique (consommation, énergie grise, matériaux, usage, résilience, etc.) et du respect du vivant (consommation d'eau, air, polluants, déchets, etc.).**

Si elle était adoptée par m2A, cette proposition qui aurait force de charte s'imposerait par son exemplarité et sa cohérence à la population et la société civile et agirait comme un levier dans notre territoire.

Groupe de travail « Devenons acteurs de la sobriété énergétique »

Martine Batail, représentante d'APALIB
Annie DE LAROCHELAMBERT, représentante
d'Alter Alsace Energies)
Martine DEMOUGES, représentante de
Morschwiller-le-Bas
Emile FATH, représentant de Rixheim
Bernard GUYOT, citoyen volontaire
Régine LOUSTALOT, citoyenne volontaire
Marina NUNES, citoyenne volontaire
Paul PFLIEGER, représentant de Heimsbrunn
Esther LETSCHER, citoyenne volontaire

Contact

cddm2A@mulhouse-alsace.fr

06 08 01 17 50

